



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Intempéries dans l'Hérault

Question au Gouvernement n° 2346

Texte de la question

INTEMPÉRIES DANS L'HÉRAULT

M. le président. La parole est à M. Christophe Euzet.

M. Christophe Euzet. Qu'il me soit permis de revenir sur les violentes intempéries qui ont eu lieu la semaine dernière dans le Gard, l'Aude, les Pyrénées orientales et l'Hérault. Pour le seul département de l'Hérault, où je suis élu, il s'est agi d'un événement climatique majeur, à la suite duquel nous déplorons le décès d'une personne et d'importants dégâts matériels. Dans des territoires déjà très marqués par la précarité, ce drame vient ajouter de la souffrance à une situation déjà difficile.

On peut cependant avoir le sentiment légitime d'avoir évité une catastrophe bien plus grande encore. En effet, à en juger par des informations météorologiques précises et fiables, les 1 200 personnes – pompiers, gendarmes, sécurité civile, policiers et associatifs – mobilisées en temps réel dans le cadre du centre opérationnel de défense constitué par le préfet ont sans doute permis d'éviter le pire. Je veux saluer ici leur travail. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

La réactivité des services de l'État s'observe également dans les suites de l'événement : à l'heure où je parle, des demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou de calamité agricole ont été formulées et les procédures d'indemnisation sont déjà engagées.

Cependant, la ligne SNCF entre Sète et Béziers, notamment, reste fermée à cause des nombreux dégâts causés par les intempéries. Or, avec près de 200 trains par jour, cette ligne est la porte entre la France et l'Espagne, et le point de liaison entre les deux métropoles d'Occitanie que sont Montpellier et Toulouse. La région est donc aujourd'hui déchirée, enclavée, sinon paralysée.

Monsieur le secrétaire d'État chargé des transports, avez-vous des informations à nous communiquer quant à l'état d'avancement des travaux en vue de la réouverture de cette ligne, très fréquentée et de plus en plus souvent soumise à des aléas climatiques ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des transports.

M. Jean-Baptiste Djebbari, secrétaire d'État chargé des transports. Monsieur le député, vous avez rappelé les intempéries qui ont notamment affecté votre territoire dans la nuit du 22 au 23 octobre dernier, emportant des vies humaines et entraînant d'importants dégâts sur l'ensemble du réseau régional, notamment – vous l'avez rappelé – l'interruption totale des circulations entre Béziers et Sète.

Vous le savez, les diagnostics ont commencé dès le 23 octobre et Mme la ministre de la transition écologique et

solidaire s'est rendue sur place dès le 24, non seulement pour prendre la mesure de l'ampleur des dégâts, mais aussi pour assurer les élus, les victimes et leurs familles, ainsi que les forces vives mobilisées, du soutien total du Gouvernement.

La première voie devrait être rétablie le 25 novembre et l'ensemble de la circulation devrait pouvoir reprendre à compter du 2 décembre. S'agissant du plan de transports, des mesures d'urgence ont été prises : sont déjà programmés, pour le trafic TGV, réorienté sur la façade atlantique, un TGV aller-retour par jour entre Paris et Perpignan et trois Intercités entre Bordeaux et Narbonne. Le trafic TER – transport express régional – est quant à lui remplacé par des bus et le trafic fret obéit à la même logique que le trafic TGV – une substitution, autant que possible, par la façade atlantique.

Soyez en tout cas assuré de la mobilisation totale des services de l'État à vos côtés. La SNCF tiendra demain une conférence de presse pour porter à votre connaissance les derniers éléments de ce dossier.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Euzet](#)

Circonscription : Hérault (7^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2346

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 octobre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [30 octobre 2019](#)